

PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Résolution interpartis adressée au Gouvernement jurassien

N° 152

**Pour la libération des 30 de l'Arctique !**

Trente militants de l'association internationale Greenpeace – dont un Suisse, Marco Weber - sont en détention en Russie, à Mourmansk, depuis le 19 septembre dernier.

Greenpeace mène depuis le mois d'avril, une campagne contre l'exploitation de pétrole dans l'Arctique. L'océan arctique et son littoral sont très convoités par de puissants groupes industriels pour leurs éventuels gisements pétroliers. Selon l'ONG, les conditions météorologiques difficiles de la région y rendent les forages particulièrement vulnérables et les opérations de secours seraient très difficiles en cas d'accident. Une marée noire prendrait rapidement un tour catastrophique pour l'environnement dans l'Arctique et le littoral.

Partout, des parlements, des personnalités de tous bords ont dénoncé les charges excessives portées à l'encontre des militants de Greenpeace et leurs conditions de détention. En effet, il y a un problème dans la réaction disproportionnée de Moscou, qui cherche à dissuader toute contestation future de l'appropriation des ressources de l'Arctique par la Russie. Et même si les charges de piraterie ont finalement été levées, les 30 risquent toujours jusqu'à sept ans de prison.

L'action de ces militants est importante, elle nous rappelle qu'il ne vaut pas la peine de risquer un désastre écologique dans une zone fragile.

Le Suisse Marco Weber raconte, dans une lettre, les conditions difficiles de détention sur place. Il appelle chacun à s'engager pour la protection de l'Arctique et à ne pas baisser les bras en ces moments difficiles.

**Au vu de ce qui précède, le Parlement jurassien, sensible aux atteintes des droits humains et à la protection de l'Arctique demande au Gouvernement d'assurer de son soutien le Conseil fédéral pour toutes les actions qu'il entreprendra pour faire libérer Marco Weber et les 29 autres femmes et hommes en détention en Russie.**

Delémont, le 30 octobre 2013

La responsable de la résolution :

Erica Hennequin

REJETÉE
ÉLIMINÉE

*Erica Hennequin*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

Groupe CS-POP et VERTS :

*Elvira*  
*Stu*  
*M. J. J.*  
*1110*

Groupe PDC-JDC :

Groupe PCSI :

*J. J.*  
*BECHT*

Groupe PLR :

Groupe PS

*J. J.*  
*M. V.*  
*A. Veyc*

Groupe UDC :

*M. V.*